

Evreux,
le 17 juillet 2018

Objet : Notification AAH/Complément de Ressources -
Favorable
Renouvellement compensation

Monsieur Dominique THENARD
le Plessis
20 Route de Vatteville
27380 AMFREVILLE SOUS LES MONTS

Monsieur,
Suite à votre demande, nous vous informons que la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) réunie le 16 juil. 2018 vous accorde :
- l'Allocation aux adultes handicapés
du 30/11/2018 au 30/11/2023
Elle vous reconnaît un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%..
Le renouvellement de ce droit n'est pas automatique. Si vous souhaitez continuer à en bénéficier, nous vous conseillons de déposer une demande 4 mois avant le 30 nov. 2023, date de fin de cet accord.
Le versement de l'AAH est soumis à condition de ressources.

Votre dossier a été transmis à l'organisme chargé de vérifier si vous remplissez les conditions administratives et financières :

C.A.F. CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
Allée des Soupirs
CS 82601
27026 EVREUX

En cas de contestation de cette décision, vous pouvez formuler un recours selon les modalités indiquées sur le document joint.
Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Présidente de la CDAPH de l'Eure,
Pour la Présidente et par délégation :
La Directrice de la MDPH de l'Eure
Maëla HEMONIN